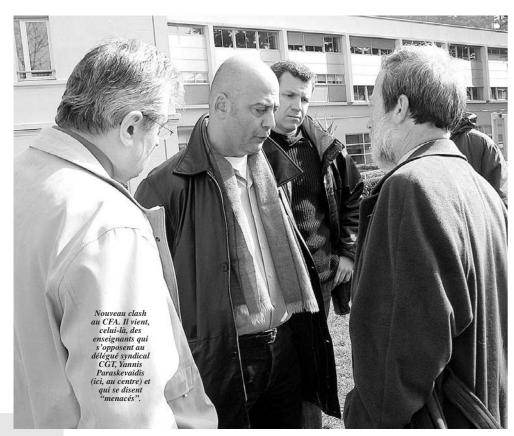
Plusieurs enseignants exercent leur



rôle de rentrée pour les apprentis en bac professionnel carrosserie. Lundi 9 janvier, ils doivent reprendre les cours au CFA des Mouliniers... sans prof d'électricité, de sciences mécaniques, de gestion, d'arts appliqués, de technologie... Il ne leur restera ère que le Français, l'histoire et les maths.. Depuis mardi, un à un, plusieurs professeurs ont signifié, au directeur du CFA, Bernard Cessieca, leur droit de retrait, Mardi, ils étaient quatre. Ce jeudi, ils étaient déjà huit. « La semaine prochaine, nous pensons être une quinzaine... et peut-être atteindre les vingt », soulignent-ils. Tous veulent écrire directement au ministre du travail pour lui expliquer en détail leur démarche. Ouinze professeurs absents... à vingt heures de cours par semaine, c'est 300 heures de cours qui ne seront plus assurées à compter de la semaine prochaine Joint par téléphone, le président du CFA Gabriel Roudon reconnaît que « les conditions d'enseignement s'annoncent délicates » (voir

MENACES ET INTIMIDATIONS

Comme au lycée d'Etampes, où un professeur a été poignardé, les enseignants qui exercent leur droit de retrait s'estiment « menacés » L'élément déclencheur ? La réintégration, dans l'effectif du centre de formation des apprentis, du secrétaire CGT du comité d'entreprise Yannis Paraskevaïdis, dont la procédure de licenciement a été cassée, fin décembre, par l'inspection du travail. Dans bon nombre d'entreprises, d'aucuns, parmi les salariés, s'en

prise, ne fait pas l'unanimité. Pire ! Les rares professeurs qui avaient osé témoigner contre M. Paraskevaïdis estiment désormais que leur sécurité n'est plus assurée. « Ultime conséquence, selon eux, d'une série de menaces et l'intimidations » dont ils auraient été l'objet de la part du délégué CGT. Et d'un climat social délétère au sein même du personnel, fort bien résumé par un rapport, rendu en juin 2004, et dont nous publions ci-contre les « EN PENSANT AUX APPRENTIS » Yannis Paraskevaïdis s'était vu notifié le 21 Gabriel Roudon:

« Nous pensons aux apprentis »

Le président du CFA n'a pas souhaité réagir, à chaud. Il souhaite programmer une conférence de presse la semaine prochaine pour donner sa position. Il attend aussi la réunion d'un nouveau conseil d'administration pour décider si, comme le lui permet la loi, il en appelle à l'arbitrage du ministre du travail pour maintenir, ou non, la procédure de licenciement à l'encontre du délégué syndi-cal. Pour lui, « l'intention, exprimée par plusieurs professeurs, d'exercer leur droit de retrait dénote d'un climat de tension réelle et de conditions de travail qui ne sont plus tenables. » Il reconnaît que les conditions d'enseignement seront « délicates » et juge cette situation inadmissible. Et affirme, qu'aujourd'hui, son souci majeur reste les une mesure de mise à pied avec effet immédiat, dans l'attente de son licenciement. On lui reprochait, notamment, « une agression phy sique et verbale » à l'encontre du directeur des ressources humaines, des insultes et propos diffamatoires à l'encontre d'un enseignant, affaire qui doit être jugée prochainement devant le tribunal correctionnel de Saint-Etienne. Et enfin des « tentatives d'intimidations à l'encontre de certains enseignants ». C'est ce qu'affirment avoir subi les professeurs qui, aujourd'hui, refusent de retourner au centre de formation. « S'il est réintégré, nous exercerons notre droit de retrait », avaient-ils prévenu dans un courrier transmis début décembre, aux instances dirigeantes du CFA. La mort dans l'âme, et « tout en pensant à nos apprentis, qui vont subir cette situation », précisent-ils, ils ont donc mis leur menace à exécution Et envisagent collectivement ou individuellement, d'engager des poursuites judi-

SIGNALEMENTS

Tous reprochent au délégué CGT d'entretenir, au CFA, un climat de terreur, « À tout moment, si on s'oppose à lui, on peut être signalé auprès de la direction, être accusé de tel ou tel fait. Après, vous dépensez votre énergie à prouver que ce n'est pas vrai. » Ils lui reprochent aussi de manipuler les apprentis. Un professeur raconte ainsi comment, du jour au lendemain, une classe avec laquelle elle n'avait Victimes du conflit, les apprentis en sont donc parfois aussi les acteurs. Certains ont témoigné

La réintégration du délégué syndical CGT, qui faisait l'objet d'une procédure de licenciement, n'a pas fait que des heureux parmi les personnels du CFA. Ĉe jeudi, huit enseignants, au moins, s'estimant menacés, ont fait valoir leur droit de retrait. D'autres pourraient les suivre. Les conditions d'enseignement deviennent « délicates », de l'avis même du président du CFA, Gabriel Roudon.

contre le délégué CGT, dans sa procédure de licenciement, d'autres dans l'affaire de diffamation qui l'oppose à l'un de ses collègues. « À l'opposé, d'autres, encore, soutien aveuglément celui qu'ils appellent «Para» et nous rendent les cours invivables », note un professeur, actuellement en arrêt maladie.

Peu après le lancement de la procédure à son encontre, Yannis Paraskevaïdis a reçu le soutien de tous les élus de gauche, dans les différentes assemblées locales et régionales. Une ingérence » dénoncée par le syndicat minoritaire Sgen CFDT, qui était favorable à son licenciement (voir notre encadré). Il a réuni. parmi le personnel, 74 noms sur une pétition de soutien et avance, dans un entretien qu'il nous a accordé, la thèse du complot. « Ce qu'on demande, nous, c'est que M. Paraskevaïdis quitte le CFA », disent quant à eux les profs en retrait, « et que ses acolytes de la CGT nous laissent tranquilles, » Le conflit ne fait que commencer au CFA des Mouliniers. Les apprentis en seront les pre-

> Laurent BLANCHON

dénonce « l'ingérence des élus »

Dans un communiqué, le CGEN-CFDT a dénoncé l'ingérence des élus de gauche et non inscrits du Conseil régional, du Conseil général de la Loire et du conseil municipal de Saint-Etienne. Selon la CFDT, « le dossier conduisant à la procédure de licenciement du secrétaire du CE du CFA évoque une agression violente à l'encontre d'un cadre. mais aussi d'autres faits graves mettant en danger la santé physique et morale de plusieurs salariés du CFA ». Il souligne que, depuis plusieurs années, « un certain nombre agressifs et violents à leur encontre » : que « deux membres du personnel sont en accident du travail suite à des menaces ». Fin décembre, la CFDT prévenait que d'autres exerceraient très certainement leur droit de retrait. C'est aujourd'hui chose faite.

du CFA des Mouliniers droit de retrait Interview > Yannis Paraskevaïdis, délégué CGT

« C'est une magouille CFDT - direction »

votre réintégration, Quelle est

C'est une magouille montée entre le et le SGEN-CEDT. Le droit de retrait est une procédure complexe. J'ai eu le directeur adjoint de l'inspection du travail. Cette procédure engage en premier lieu l'employeur. L'employeur, le CFA, a promis à ces gens-là de maintenir leur salaire s'ils se mettaient en retrait. Ils ont essavé de faire pression sur l'inspecteur du travail. L'inspecteur n'a pas marché. a fait son devoir. Ils ont mis à exécution leur menace. Le rectorat est averti. Ils assument leur responsabilité. Il y aura une intervention de la sécurité

Ils vous reprochent de les menacer. Que leur répondez-vous ?

L'inspecteur du travail n'a pas retenu

mat de terreur au CFA). Ce sont huit enseignants. Aucun n'a accepté une

Si, un a accepté. Et l'inspecteur du travail ne l'a pas organisé... Oui, mais il avait son dossier. Et après

l'avoir lu, il a préféré ne pas organiser de confrontation. Car il s'est rendu compte, sur des documents écrits cette fois-ci, qu'il v avait quelques dénonciations de la part des élèves sur sa part. Lui, il ferait bien de la mettre en veilleuse... Il a eu un avertissement de la part de la direction pour lequel, je n'y suis pour rien Quant aux autres, ce sont des gens qui m'ont déjà accusé dans l'affaire Oulmi en 2003, (ndlr: un enseignant accusé d'attouchements sexuels aui a été relaxé), dans le dossier actuellement en correctionnelle pour tract anonyme et, maintenant, dans le dossier de licenciement. Ce sont des gens

Les représentants de la CFDT sont de

à avoir ma tête... Mais des experts indépendants le

Mais vous opposez frontalement, non?

Mais pour s'opposer, il faut avoir des propositions. La CFDT est de mèche avec l'employeur. Ils sont même pour la dénonciation des accords d'établis-

N'ont-ils pas le droit d'avoir une

Il y a une guerre larvée entre CGT et CFDT, non?

mèche avec la direction et cherchent

disent? Ça a commencé quand la CFDT a

perdu, en 91, les instances du personnel. Au CE, la CGT a trois élus sur 4. Au conseil de perfectionnement, trois

Ce n'est pas une position syndicale différente de la nôtre. C'est la position des patrons. Ils condamnent les grèves, contestent le nombre de gré-

Ils disent ne pas avoir accès au local du CE pour exercer leur res-

Téléphonons à l'inspecteur du travail. Devant lui, nous leur avons donné les clés. Ils nous ont jeté les clés par la

Lundi, une quinzaine de profs risquent de ne pas assurer leur cours. Vous n'envisagez pas de les rencon-trer pour tenter de dialoguer ?

Je pense qu'on va se voir ailleurs. probablement devant le procureur. avec le dossier. Ils feraient bien de la mettre en veilleuse.

Résultat, les apprentis n'auront

CFA n'a respecté le nombre d'heure obligatoires dans la conventior signée avec la région. Ça fait des années qu'on dénonce le fait que le CFA ne remplace pas les enseignants absents, renvoie les gosses en entreprises, maquille les cours qui n'on pas lieu... Si une direction se respec te, elle ne donne pas le droit aux gens de ne pas travailler en les payant avec l'argent public. Non. Au fond, cette histoire nous arrange beaucoup...

Pourquoi ?

Parce qu'elle prouve qu'il y a une connivence incroyable entre una minorité extrême des salariés de ce établissement et la direction dans le seul but de casser la CGT et de fain régner l'ordre de la chambre de métiers et de la chambre de commerce. C'est tout.

> Propos recueillis par

Le rapport qui explique tout...

Au mois de juin 2004, deux experts agréés par le ministère du travail (Ircaf Réseau) pointaient du doigt la sale ambiance au centre de formation, les tensions et la violence des rapports humains.

rapport de l'Ircaf Réseau (basé à Arles) publié au mois d'absentéisme, le Comité d'hygiène et de sécurité des conditions de travail du CFA des Mouliniers demandait alors une expertise à cet institut agréé par le ministère du travail. L'expertise sera réalisée à partir d'entretiens individuels, de travail documentaire et d'observations directes de la vie de l'établissement. L'absentéisme est le premier signe d'un malaise social au sein de l'établissement : «en janvier et février 2003, il y a eu 618 journées d'absence pour 22 personnes ce qui représente un taux d'absentéisme de 11,4 % avec 11 arrêts pour longue maladie pour diverses causes». Un an plus tard, en janvier 2004, les experts notent «une inquiétante augmentation des arrêts maladie... les arrêts longs sont en augmentation».

Des documents écrits, internes à l'établissement sont analysés : des comptes rendus du comité d'hygiène (CHSCT) et de la délégation unique de personnel (DUP).

«La lecture des documents» écrit l'Ircaf, «indique sans ambiguïté des tensions vives entre les parte-

a Gazette s'est procuré le naires sociaux sur une diversité de «les deux directeurs précédents des événements dont les origines semblent remonter à la décennie précédente et qui perdurent de façon récurrente et tendent à se cristalliser dans des rapports interpersonnels figés et des formes d'expressions qui peuvent être violentes». Le rapport cite aussi en exergue la phrase du responsable de la sécurité au CFA : «il est indéniable qu'une chape de plomb semble s'être abattue sur notre établissement et c'est au travers de tous ces dossiers qu'apparaissent les causes d'un climat social intenable et fort préjudiciable au

CLIMAT SOCIAL DÉGRADÉ

Le rapport cite donc toutes ces tensions : une plainte contre un enseignant pour harcèlement sexuel, des dénonciations de harcèlement moral, des propos racistes présumés envers les apprentis, des dérapages verbaux, des plaintes pour diffamation, un piratage du système informatique, des litiges ayant pour objet des discriminations...

Après cet inventaire à la Prévert, les experts notent également un problème de direction de l'établissement :

questions qui semblent biaisées par sont partis à cause du climat social. L'ancien directeur avait perdu tout (repère) et se trouvait dans une souffrance morale la cause de décisions aui ont ieté de l'huile sur le feu et qui ont encore des conséquences sur le climat social actuel». La hiérarchie aussi est mise en cause : «l'encadrement ne semble pas constituer une équicompétences et bénéficiant de l'autorité nécessaire à diriger». Concernant les «relations interpro-

fessionnelles», le premier constat est visuel, il a lieu dans la salle des formateurs : «des personnes ne se sont fragiles ne supportent pas en salle». Pour l'Ircaf «cela se répercute dans les relations entre formateurs au sein des sections. comme par exemple au secteur auatre formateurs ne s'entendent pas à cause de «la guerre entre eux» ou encore lors des réunions de concertation qui sont parfois «verbalement violentes»». Mais le pire est à venir quand on lit : «des lisée en salle des formateurs

les apprentis dans les querelles personnelles et de les interroger sur leurs collègues pour savoir s'ils ont bien fait leur cours ou s'ils ne sont pas «en conflit avec les

Synnicats accusés

Le dernier chapitre concerne les syndicats. Pour les deux experts «les relations antagonistes qu'entretiennent les organisations syndicales de la CGT et de la CFDT depuis 1993, sont présentées comme étant une des causes principale à l'origine de la dégradation du climat social». La suite ne susci-«Les problèmes entre les organisations syndicales se sont cristallisés sur les responsables syndicaux et deviennent des problèmes de personnes. Le contentieux interpersonnel est difficilement surmontable. Les deux responsables n'ont aucun échange entre eux (...) Les fortes personnalités des respon-sables syndicaux exercent une pression importante sur l'ensemble du nersonnel du CFA y compris sur les cadres et la direction (...) nateurs sont accusés d'utiliser montre de facon très visible et géo

graphiquement située, l'existence de ces clans et les malaises qu'ils génèrent». «On est obligés de se trouver dans un camp» expliquent certains enseignants, «le nouvel arrivant (dans l'établissement) doit choisir son camp, il sera alors «marqué en fonction des personnes à qui il parle».

Conclusion: «une telle structura tion des rapports socio est un facteur de mise à l'épreuve de la santé psychique et physique des personnes dans l'expérience relation nelle et sociale (...) C'est dans ce contexte que peuvent se développer des formes psychopathologiques de souffrance au travail et un terrain favorable à l'éclosion du harcèlement moral au travail». Les experts font quatre préconisations pour le CFA · «redéfinir le rôle et la place de chacun ; établir des règles de fonctionnement acceptées et une culture de l'organisation ; construire un projet d'établisse ment fédérateur avec les personnels et accompagner sa mise en œuvre». C'était en juin 2004 Ou'est-ce-qui a changé depuis ?

> JULIEN BONNEFOY